

PAULHIAC

V.C. C.R.	Appellation	Désignation du point d'origine Des principaux lieux traversés Au repère du point d'extrémité	Longueur
--------------	-------------	--	----------

A CARACTERE DE CHEMIN :

VC 1	De Paulhiac à Bézis	De la RD 235 (PR 2,970) bourg de Paulhiac, À la limite commune du Laussou lieu-dit Bézis.	2 435
VC 2	De Montagnac à Rouby	De la limite commune de Montagnac sur Lède, À la VC 2 lieu-dit Rouby.	1 811
VC 5	De Genibrède	De la VC 2 lieu-dit Rouby, À la RD 255 (PR 5,638).	2 446
VC 6	De Monestié à Bougnagou	De la RD 235 (PR 4,510) près lieu-dit Monestié, Au lieu-dit Bougnagou.	1 582
VC 101	De Souliés au Cros	De la RD 235 (PR 1,429) hameau de Souliés, À la RD 417 (PR 0,679) près lieu-dit Cros.	2 051
VC 102	De Cournut à Moutou	De la limite commune du Laussou lieu-dit Cournut, À la VC 1 pré lieu-dit Moutou.	1 990
VC 201	De Laussou à Bonnenouvelle	De la limite commune du Laussou près lieu-dit Laussou, À la VC 2 près hameau de Bonnenouvelle.	2 873
CR	De Bougnagou	De la VC 6 lieu-dit Bougnagou, À la RD 417 lieu-dit Moulin du Cros.	1 020
CR	De Bouyé	De la VC 6 lieu-dit Bouyé, À la limite commune de Montagnac sur Lède lieu-dit Farguette.	455
CR	De Fournel à Paulhiac	De la limite commune de Monflanquin, À la RD 235 près lieu-dit Lafaurie.	1 173
CR	De Peyroutet aux Audoirs	Du CR de Fournel à Paulhiac, À la VC 102 pré lieu-dit les Audoirs.	1 107

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE CHEMIN : 18 943**

A CARACTERE DE RUE :

Rue de l'Ecole	De la RD 235 à la VC 1 bourg de Paulhiac.	235
----------------	---	------------

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE RUE : 235**

A CARACTERE DE PLACE PUBLIQUE :

Place Centrale	Devant salle des fêtes, ancienne RD.	880
----------------	--------------------------------------	------------

TOTAL VOIE A CARACTERE 880m²

DE PLACE PUBLIQUE:

Récapitulatif commune de
PAULHIAC :

<i>Longueur voirie précédemment retenue :</i>	15 190
<i>Voirie retenue avec nouveaux critères :</i>	19 178
<i>Places publiques :</i>	880m²